QU'AURONS-NOUS DEMAIN DANS NOTRE ASSIETTE ?

Pour notre souveraineté alimentaire

Sommaire

- 1. Souveraineté alimentaire : quel est le degré d'autonomie de notre pays ?
- 2. Le bio, la solution pour la santé de tous
- 3. Souveraineté alimentaire : pour une régulation du foncier agricole
- 4. Que faire pour maintenir notre autonomie ? Une proposition de loi est en attente...

La crise sanitaire autour du Covid a montré l'importance d'une agriculture de proximité. Ainsi, quelques-uns ont découvert les circuits courts, d'autres envisagent de cultiver un petit jardin. Les AMAP, les jardins familiaux ont pris tout leur sens. Nous reviendrons dans une prochaine page sur ces derniers : rappelons que les jardins ouvriers ont été créés en 1896 par l'Abbé Lemire.

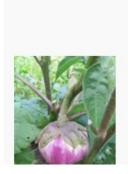
1. SOUVERAINETE ALIMENTAIRE : QUELLE AUTONOMIE ?

Lors de la crise sanitaire, nous avons constaté de nombreux rayons vides dans nos magasins et supermarchés et d'autres, inaccessibles.



Nous lisons dans Bastamag (https://www.bastamag.net/comment-conquerir-la-souverainete-alimentaire-en-france-relocalisation-circuits-courts-agriculture-locale): « Trois jours. C'est la durée des stocks alimentaires dans les grandes surfaces en cas de rupture d'approvisionnement. « La plus grosse vulnérabilité de notre système mondialisé, ce sont les

transports, souligne Stéphane Linou.... ». Un peu plus loin, « La moitié des fruits et légumes consommés en France sont importés, et la plupart des élevages français sont nourris avec des cultures ayant parcouru 10 000 kilomètres. ».





Selon La Tribune (https://www.latribune.fr/economie/france/rebatir-une-souverainete-alimentaire-en-france-847102.html), « Pendant le confinement, la France, pays exportateur de blé, a manqué de farine dans ses supermarchés à cause essentiellement de son manque de compétitivité industrielle et de problèmes logistiques, la fabrication des sachets ayant souvent lieu en Allemagne ou en Italie, plus compétitives. » . Le manque de souveraineté ne concerne pas seulement la production de blé, nous le constatons aussi avec les pénuries de médicaments Liste non exhaustive, preuves s'il en fallait de la désindustrialisation de notre pays.

La mondialisation confirmée par les accords de libre-échange est une catastrophe pour l'agriculture locale. L'Organisation Mondiale du Commerce n'a que faire de la liberté des peuples à disposer de ce qu'ils produisent. Comme on peut le voir lors de reportages, le suivi sur ordinateur des variations du cours du blé montre une agriculture industrielle bien éloignée de la terre qui nous nourrit. Dans ce contexte, ajouter quelques herbicides ou cultiver des plantes OGM importe peu. Certes, gagner de l'argent est légitime, mais tout réduire à une question d'argent mène l'humanité à sa perte, que ce soit en termes de valeur céréalière ou de lits d'hôpitaux.

De surcroît, les transports nécessaires génèrent de la pollution. Dans ce contexte, la loi Climat est une supercherie de plus !



Pour en savoir plus sur la souveraineté alimentaire https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/la-souverainete-alimentaire-de-la-france-en-quatre-questions-1197142

2. LE BIO, LA SOLUTION POUR LA SANTE DE TOUS

Contrairement à ce que nous entendons parfois, l'agriculture industrielle n'est pas la solution aux famines. Une nourriture de proximité, sans pesticides, en mangeant moins de viande, permet de conserver une meilleure santé et de se nourrir à sa faim.

Les additifs des plats préparés ajoutés aux pesticides de l'agriculture et aux antibiotiques de l'élevage industriels entrainent une augmentation du nombre de cancers, de maladies cardiovasculaires, de l'antibio résistance....etc. De plus, les pesticides sont des perturbateurs endocriniens.

https://www.infogm.org/6559-pesticides-sur-la-sellette;

https://www.bioconsomacteurs.org/bio/dossiers/alimentation-sante/la-question-du-mois-

pourquoi-les-pesticides-sont-ils-dangereux-pour;

https://www.secretstoxiques.fr;

https://www.doctissimo.fr/nutrition/news/additifs-alimentaires-a-eviter



3. SOUVERAINETE ALIMENTAIRE : POUR UNE REGULATION DU FONCIER AGRICOLE

L'autonomie alimentaire de la France est-elle vraiment en péril comme nous l'évoquons plus haut ?

Depuis quelques années, le rachat de nos terres arables par des investisseurs étrangers dont les chinois fait suite à celui des vignes. Nous ne parlerons ici ni des cessions de brevets, ni des usines vendues clé en main avec nos savoir-faire. Triste monde.

Cairn nous apprend qu'à l'époque gallo-romaine, l'Île de France exportait son blé (https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-179.htm). Sous le Second Empire, et jusqu'en 1872, la France était le grenier à blé du monde. La question de notre approvisionnement ne se posait pas!

Au XX^{ème} siècle, la découverte des engrais a modifié de nombreux paysages, notamment dans les années 50. On a remembré, supprimé les haies riches en biodiversité, pour un modèle industriel dévastateur. En effet, si l'environnement souffre de perte d'insectes (en Europe, depuis 30 70% d'entre eux disparu ans. plus de ont https://www.pollinis.org/publications/sixieme-extinction-de-masse-la-tragedie-silencieusequi-frappe-les-insectes/), les animaux en général et les humains ne sont pas épargnés par l'usage des pesticides chimiques de synthèse; par exemple, les agriculteurs qui utilisent ces poisons.

Un documentaire, « Les ogres de la terre », qui n'est hélas déjà plus disponible sur Youtube (https://www.youtube.com/watch?v=uOQyYrydpbU), nous a alertés : deux –tiers de la surface agricole utile (SAU) de la France auraient été vendus à des investisseurs.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) qui peut préempter des terres lors de leur vente* ne pourrait s'opposer, les investisseurs ayant domicilié leurs sociétés en France et profité des failles de notre législation. En effet, la loi prévoit que la SAFER ne peut pas intervenir s'il n'y a pas vente de la totalité des parts. Pour contourner ce passage obligé, il suffit de ne céder que 99 % des parts pour que la vente échappe à la régulation de la SAFER.

*pour les proposer à des agriculteurs, dans le but de leur donner la priorité



Des départements comme l'Indre et l'Allier pourtant épargnés par le remembrement en sont aujourd'hui victimes. Ces investisseurs offrent des prix élevés que les jeunes agriculteurs désireux de s'installer ne peuvent concurrencer.

Ce phénomène affaiblit la qualité des produits et accentue la désertification des campagnes et des villages qui sont l'âme de la France.

En outre, ces investisseurs bénéficient des aides européennes et de diverses primes !

Dans un avenir proche, plus de la moitié des agriculteurs devraient partir à la retraite.

100 000 fermes pourraient alors disparaître. Comme le dit Challenge (https://www.challenges.fr/economie/agriculture/la-souverainete-alimentaire-en-

danger 741440) « "Un agriculteur sur deux va prendre sa retraite en 2026, et, actuellement, les deux tiers d'entre eux n'ont aucune solution pour la reprise de leur exploitation, ni enfants ni voisin qui veulent reprendre son entreprise", explique François-Etienne Mercier, vice-président des Jeunes Agriculteurs. Faute d'études démographiques poussées, on n'en connaît pas forcément les raisons. »

C'est dramatique.

Certes, il y a les belles paroles du Ministère de l'Agriculture sur la formation, https://agriculture.gouv.fr/sassurer-que-la-releve-dagriculteurs-garants-de-la-souverainete-alimentaire-est-bien-la, les plans sur la culture du soja https://www.lefigaro.fr/flash-eco/face-a-la-dependance-au-soja-importe-la-france-veut-doper-la-culture-de-legumineuses-et-proteines-vegetales-20201201 et

4

https://www.novethic.fr/actualite/environnement/agriculture/isr-rse/plan-de-relance-comment-la-france-veut-reconquerir-sa-souverainete-alimentaire-148958.html ...

Nous regrettons que la loi Egalim* ait eu bien peu de conséquences favorables sur le secteur. Comme nous l'indiquions dans le bilan de notre action vers les députés en 2018, « Après le Rapport d'information de MM. Daniel GREMILLET, Michel RAISON et Mme Anne-Catherine LOISIER, « *Loi Egalim un an après : le compte n'y est pas les résultats sur le revenu agricole se font attendre....*» (octobre 2019), le Sénat a voté en janvier 2020 une modification..... https://www.senat.fr/presse/cp20200114.html ».

Comment croire en la volonté politique d'améliorer le sort des agriculteurs et de ne pas favoriser l'agroalimentaire quand l'Etat signe des accords de libre-échange avec le monde entier? L'un de ces contrats, moins connu que le CETA (Amérique du Nord) ou le Mercosur (Amérique du Sud), est celui entre l'Union Européenne et le Vietnam: texte au Sénat https://www.senat.fr/ue/pac/EUR000004780.html, accord de libre-échange en mars 2020 https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/03/30/eu-vietnam-council-gives-final-green-light-to-free-trade-agreement/

*Loi EGAlim pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Dominique Potier, député de Meurthe et Moselle, a participé au rapport d'information « sur les propositions du groupe de travail sur l'agriculture, l'alimentation et la pêche concernant la reprise et le plan de relance après l'épidémie de Covid-19 » (
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b3169_rapport-information#).

Dans le documentaire, il s'est déclaré soucieux de cette nouvelle incursion dans notre modèle agricole. C'est pour lui un réel appauvrissement.



Pour en savoir plus : Novethic

https://www.novethic.fr/actualite/environnement/agriculture/isr-rse/les-terres-agricoles-francaises-sont-rachetees-par-des-investisseurs-et-c-est-un-gros-probleme-pour-la-biodiversite-et-les-producteurs-146514.html

4. QUE FAIRE CONCERNANT L'ACCAPAREMENT DES TERRES ? UNE PROPOSITION DE LOI EST EN ATTENTE

La Confédération Paysanne avait manifesté dans l'Indre en 2018, suite à l'achat de 1700 ha par un chinois, lequel aurait fait faillite....

 $\frac{http://indre.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=7554\&PHPSESSID=ld0iu9k4vifbqafg3j5}{mv4l4v3}$

Où en est-on?

Nous allons écrire à diverses antennes de la Confédération Paysanne pour en savoir plus.

Localement, nous avons vu plusieurs projets de constructions sur des terres agricoles. Chaque fois, nous avons contribué aux enquêtes publiques et exprimé notre opposition. Nous n'étions pas les seuls, fort heureusement. Nos demandes, nous l'espérons, ont amené à plus de réflexion.

Du côté de la législation et des institutions—: La proposition de loi n° 3853 « portant mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires », TEXTE à cette adresse

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3853 proposition-loi#

a été, selon la formule consacrée, « Renvoyée à la commission des affaires économiques, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement. »

Souvenez-vous, la loi ASAP est passée en procédure accélérée. (notre page d'accueil de novembre 2020 ci-dessous.). Deux poids, deux mesures : pourquoi la proposition de loi n'a-t-elle pas bénéficié d'une telle procédure ?

N.B. Tout un chacun, à son niveau, peut SIGNER des pétitions. Malheureusement, après de nombreuses recherches, nous n'en avons trouvé aucune concernant la France.

Par ailleurs, depuis 2010, 30 millions d'hectares dans le monde ont été achetés par des groupes financiers.



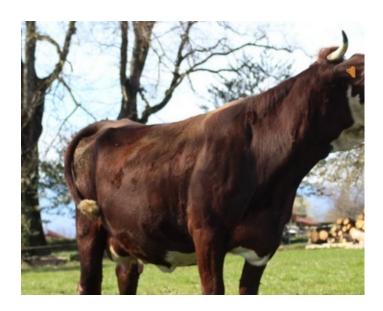
Des associations se mobilisent pour aider les agriculteurs à s'installer. Par exemple, l'association Terre de liens (https://terredeliens.org/) a créé en 2003 une entreprise d'investissement solidaire. Elle acquiert des terres agricoles qu'elle loue à des paysans engagés dans une agriculture saine, de proximité et à taille humaine.

Nous espérons que la loi sera votée rapidement et que les paysans, dont nous savons les difficultés, ne cèderont pas aux sirènes. Ils pourront alors regretter d'avoir vendu une part de la belle terre de France.

Pour aller plus loin

https://www.banquedesterritoires.fr/foncier-agricole-vers-un-projet-de-loi-mais-sans-mesures-durgence

https://www.lagazettedescommunes.com/716687/une-nouvelle-loi-fonciere-pour-mieux-preserver-les-espaces-agricoles-a-envisager/



Plus d'informations (2. Le bio)

> La dangerosité des pesticides

 $\underline{https://www.bioconsomacteurs.org/association/publications/livret/le-livret-pedagogique-la-livret/le-$

bio-en-questions-est-de-retour; https://www.secretstoxiques.fr/aller_plus_loin;

https://www.generations-futures.fr/actualites/toxiques-caches/

https://www.notre-planete.info/actualites/3936-pesticides-1000-fois-plus-toxiques

https://www.20minutes.fr/planete/2985907-20210225-effet-cocktail-grand-oublie-evaluation-

pesticides-denoncent-parlementaires-ong

https://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/25479/quel-avenir-pesticides-interview-du-professeur-seralini

https://www.who.int/ipcs/assessment/public_health/pesticides/fr/ https://www.futura-sciences.com/sciences/actualites/e2014-deux-insecticides-juges-toxiques-homme-vises-efsa-51020/

> Les additifs alimentaires

https://www.quechoisir.org/comparatif-additifs-alimentaires-n56877/ https://www.les-additifs-alimentaires.com/liste-tous-danger.php#google_vignette

La mort des sols, Lydia et Claude BOURGUIGNON Cairn https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2015-2-page-47.htm

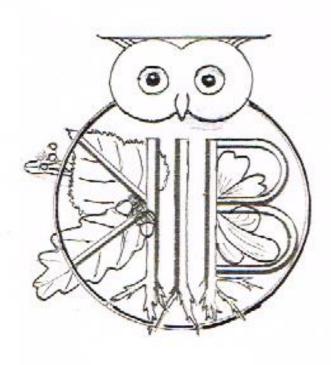
> Des actions : pétitions à signer en ligne, etc.

Semaine pour les alternatives aux pesticides

La campagne Oasis Réunion - voir interview de l'IPSN (Institut pour la Protection de la Santé Naturelle) sur https://oasis-reunion.bio/presse/1551-oasis-reunion-interview-de-bernard-astruc-par-l-ipsn-mars-2021, signer le Manifeste sur https://oasis-reunion.bio/

Le 15 mai, Marche contre l'agrochimie https://www.unidivers.fr/event/marche-mondiale-contre-monsanto-bayer-et-lagrochimie-place-de-la-bataille-de-stalingrad-2021-05-15/

© OÏKOS KAÏ BIOS 2007-2021



http://www.oikoskaibios.com/oikos.kai.bios@orange.fr